

ETIENNE MIGNON
Manoir la Barrière
208, rue du Manoir
46300 LE VIGAN

Le Vigan, le 28 avril 2025

CAD AVOCATS
A l'attention de Maître LAVIGNE
111, boulevard GAMBETTA
46000 – CAHORS

Lettre recommandée avec AR
Envoi par mail suivi

Objet/ Dossier vente sur saisie immobilière POMPOUGNAC
LE VIGAN Lot n°1 (Garage)

Maître,

Je fais suite à l'entretien téléphonique de ce jour dont je m'étonne de la teneur. En effet, j'ai découvert très récemment que vous aviez en charge la vente sur saisie du garage appartenant à M. POMPOUGNAC faisant l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire. Ayant appris qu'une visite des lieux avait été organisée ce jour, je me suis présenté pour vous informer si besoin était que j'y entreposais mes véhicules de collections depuis plus de deux années ce qui ne pouvait échapper aux yeux des visiteurs dont vous avez dû faire partie. C'est pourquoi je me suis permis d'appeler votre cabinet pour être plus informé dans la mesure où je dispose d'un bail et de quittances de loyer. Vous n'êtes pas sans savoir que conformément à l'article 1714 du Code Civil, un contrat de bail est vaiable dès qu'il y a accord sur la chose et sur le prix même sans formalité particulière. Toutefois l'absence d'enregistrement ce qui est le cas peut avoir des conséquences quant à l'opposabilité aux tiers. C'est la raison pour laquelle je vous ai appelé pour formaliser cette information que vous ne pouviez ignorer ayant certainement visité les lieux et ne pouvant faire abstraction de la présence de quatre véhicules de collection dont la valeur oscille entre cent vingt mille euros et deux cent mille euros selon le marché. Il semble par ailleurs que le Maire du VIGAN EN QUERCY en ait informé votre représentant ou vous-même.

J'ai donc été très surpris de votre attitude me raccrochant au nez sans avoir la correction de me saluer dans la mesure où ma démarche consistait à m'informer et non entraver votre procédure. Ce faisant, vous ne pouvez ignorer désormais l'existence de mon bail ce qui vous oblige à en informer les éventuels acquéreurs.

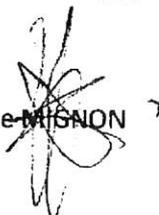
Vous voudrez bien excuser le caractère recommandé de cette envoi.

Dans l'attente de vous lire ou vous entendre,

Je vous prie de me croire Maître,

Votre bien dévoué

Etienne MIGNON



Charlotte LAVIGNE

De: Charlotte LAVIGNE
Envoyé: lundi 5 mai 2025 15:06
À: leblanc.herve@gmail.com
Objet: TR: INFORMATION

Importance: Haute

Monsieur,

J'ai reçu ce jour le courrier recommandé expédié par vous-même dans l'intérêt de Monsieur Etienne MIGNON.

Je ne peux que réitérer ma demande de communication du bail et des quittances de loyer afin de vérifier l'existence et la validité du prétendu bail.

Recevez mes salutations distinguées.



Charlotte LAVIGNE
avocat au barreau du LOT
SELARL CAD AVOCATS
anciennement SELARL d'AVOCATS FAUGERE -LAVIGNE
charlotte.lavigne@cadavocats.fr

111 boulevard Gambetta – 2^{ème} étage
CS 30072 - 46002 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05.65.35.07.56 Fax : 05.65.35.67.84
Mail général : cab111@cadavocats.fr
Site : <https://www.cadavocats.fr>



Ce message est couvert par le secret professionnel en application de l'article 66-5 de la loi du 31 décembre 1971.

De : Charlotte LAVIGNE
Envoyé : lundi 28 avril 2025 18:17
À : leblanc.herve@gmail.com
Objet : TR: INFORMATION
Importance : Haute

Monsieur,

J'accuse réception de votre mail.

Préalablement je vous précise que je n'ai pas mis fin volontairement à la conversation téléphonique, je pensais d'ailleurs que c'était vous qui aviez raccroché, ce qui ne m'a pas étonné compte tenu de votre agressivité avec mon assistante puis avec moi-même.

Cela étant, le local dont vous faites état (vendu sous le lot n°1- vente du 22.05.2025) appartient à une SCI JPPB qui a été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de CAHORS du 16 mai 2022.

Le liquidateur judiciaire, Me GALINAT, m'a confié la réalisation des actifs par vente judiciaire. Vous ne pouvez donc vous prétendre locataire de M. POMPOUGNAC puisque c'est la SCI qui est propriétaire et représentée par Me GALINAT depuis le 16 mai 2022, seul habilité à louer les lieux. Je réitère donc ma demande verbale de communiquer le bail dont vous vous prévaluez afin que j'en fasse état dans le cadre des opérations de vente sous réserve de sa validité.

Dans l'attente.

Recevez mes salutations distinguées



Charlotte LAVIGNE
avocat au barreau du LOT
SELARL CAD AVOCATS
anciennement SELARL d'AVOCATS FAUGERE -LAVIGNE
charlotte.lavigne@cadavocats.fr

111 boulevard Gambetta – 2^{ème} étage
CS 30072 - 46002 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05.65.35.07.56 Fax : 05.65.35.67.84
Mail général : cab111@cadavocats.fr
Site : <https://www.cadavocats.fr>



Ce message est couvert par le secret professionnel en application de l'article 66-5 de la loi du 31 décembre 1971.

De : herve leblanc <leblanc.herve@gmail.com>

Envoyé : lundi 28 avril 2025 17:48

À : Contact CAD AVOCATS <cab111@cadavocats.fr>

Objet : INFORMATION

ETIENNE MIGNON

Manoir la Barrière

208, rue du Manoir

46300 LE VIGAN

Le Vigan, le 28 avril 2025

CAD AVOCATS

A l'attention de Maître LAVIGNE

111, boulevard GAMBETTA

46000 – CAHORS